

La réforme fondamentale, base de toute diplomatie de la prospérité

Posté le : 7 avril 2017 12:13 | Posté par : Blog du cercle des économistes e-toile

Catégorie: Concepts fondamentaux, Crise systémique, Zone Euro, Monnaies et changes, Crise mondiale, Crise financière, Réforme, Economie et politique

La légalité internationale telle que définie par les statuts du FMI est qu'il ne doit y avoir ni déficits ni excédents importants et permanents dans les relations économiques entre États. Elle correspond à un point de doctrine qui fait l'unanimité de la science économique : les grands excédents permanents créent les conditions de déséquilibres encore plus grands qui finissent toujours mal. Les grands déficits peuvent provoquer des récessions majeures collectives.

La règle est violée tous les jours depuis 1971, y compris dans la zone Euro qui n'a pas de mécanismes d'ajustements par les changes.

Des organismes internationaux et des États qui violent tous les jours les traités et les lois élémentaires de l'économie donnent un spectacle lamentable et choquant. La base de toute diplomatie de la prospérité est qu'on mette fin à ce scandale qui est à la base de l'effondrement continu de l'économie mondiale.

Le tableau dit « Target 2 » que nous donnons ci-dessous, affiche les positions des pays de la zone Euro les uns vis-à-vis des autres. Il est le principal levier qui permet de montrer l'inanité des politiques actuelles. Les déséquilibres de balances sont phénoménaux et durent indéfiniment. La solution est simple : la taxation progressive automatique des grands excédents et des grands déficits, pour alimenter un fond de désendettement et de secours mutuel.

Dans le cas de l'Eurosystème la meilleure solution serait une captation de :

- 5 % de l'excédent au-delà de 1 %
- 10 % au-delà de 1.5 %
- 20 % au-delà de 2 %
- 30 % au-delà de 2.5 %
- 40 % au-delà de 3 %
- 50 % au-delà de 3.5 %
- 60 % au-delà de 4 %
- 80 % au-delà de 5 %
- 100 % au-delà de 9 %.

La Hollande aurait du souci à se faire. L'Allemagne aussi.

Pour les déficits, la peine doit être évidemment moins importante, puisqu'il va y avoir nécessité d'un ajustement :

- 1 % de pénalités au-delà de 2 % sur l'en-cours du déficit.
- 3 % de pénalité au-delà de 3 %
- 10 % au-delà de 4 %.

Une procédure d'alerte serait mise en place dès que les seuils seraient franchis. Les sommes étant prélevées directement dans les comptes de la BCE, les États n'auraient pas leur mot à dire. À eux de prendre les mesures qu'il faut pour respecter rester dans les clous.

Il y a fort à parier qu'ils agiraient vite pour éviter les conséquences.

On notera que ce système peut être également implanté à l'échelon international mais là il faut revoir le système des changes : changes fixes avec une chambre unique de compensation, avec une monnaie de compte internationale distincte de celle des États et possibilité de dévaluation concertée.

Au moins les systèmes monétaires européens et mondiaux seraient cohérents entre eux. Il est à noter que le système s'appliquera aussi bien aux États-Unis qu'à la Chine, à l'Allemagne qu'aux Pays-Bas, et à la zone Euro globalement vis-à-vis du FMI.

À partir du moment où le monde entier est passé aux monnaies artificielles, multipliables à l'infini, ce mécanisme est le seul qui respecte à la fois les décisions souveraines de chacun tout en faisant respecter une règle commune indiscutable dans sa logique économique et déjà intégrée dans les traités en tant que norme.

Avec un tel système, les pays sont obligés au jour le jour de faire attention à leurs soldes extérieurs. Les banques des pays qui ont accumulé des excédents massifs sont privées de la possibilité de multiplier les excédents. La double pyramide de dettes s'arrête automatiquement.

Il appartient à chaque pays de régler sa compétitivité pour n'avoir ni déficits ni excédents massifs permanents. Cela vaut pour les pays pétroliers dont la rente ne peut pas servir à des financements extérieurs ni au rachat du capital des entreprises étrangères mais à des achats de biens et de services.

Naturellement il faut changer quelque peu l'organisation du FMI qui ne devient plus exclusivement un organisme de prêts conditionnels avec des dépôts collectifs. De même la gestion du fonds de compensation doit être détachée de la BCE et géré par un Chancelier de la Zone Euro.

On renforcera le système en l'associant avec quelques mesures simples comme l'interdiction de « shorter une monnaie », avec des sanctions magistrales dont on sait qu'elles sont désormais faciles à mettre en œuvre, et la désintégration des banques universelles, en séparant banques de paiements et banques de crédits d'un côté, banques de crédits et banques d'investissements de l'autre. On aboutirait à une grande stabilité monétaire sans pousser personne à la déflation. L'absence de gros déséquilibres empêcherait la capture de l'industrie par quelques grands pays jouant la carte de la productivité à outrance ou bénéficiant de rentes de situation qui n'ont de valeur que parce que les autres sont là.

Le trend de croissance pourrait se redresser durablement sans le risque de crises périodiques explosives. La concurrence étant équilibrée, le travail s'échangerait contre du travail et on ne constaterait pas dans les pays développés l'effondrement actuel des emplois salariés. Les restrictions malsaines aux échanges seraient inutiles.

Le nombre de fonctionnaires internationaux pour faire vivre un tel système n'aurait pas besoin d'être très important. En fait le système est pratiquement automatique.

Il n'y a jamais de panacée. Mais un bon cadre qui régit sainement les rapports entre les mastodontes que sont les grands États, leurs institutions financières et les multinationales, offre le meilleur choix

d'un retour à la prospérité générale.

Didier Dufau pour le Cercle des économistes E-toile.